

[Actualités](#)   [A votre service](#)   [Le ministre](#)   [Les ministres auprès](#)   [Le ministère](#)  
[Publications](#)

## Normes des équipements de protection individuelle

Mis à jour le : 31/05/2011 10:40

 PARTAGER

J'aime

0

Directive européenne 89/686 - Equipements de protection individuelle

La DSC éditait des notes d'information technique (NIT) dans le domaine des matériels, des équipements et des technologies de l'information et de la communication. Ces NIT étaient élaborées dans le cadre des missions des sapeurs-pompiers, elles précisaient des exigences qui venaient en complément ou en aggravation des normes.

Ce n'est dorénavant plus le cas. En effet, les directives dites « nouvelle approche », dont la directive 89/686/CEE modifiée relative aux équipements de protection individuelle (EPI), garantissent un niveau de sécurité suffisant aux EPI mis sur le marché européen. Les principes généraux de sécurité imposés par cette directive sont dorénavant détaillés par famille de matériel, dans des normes européennes ou internationales.

Ces NIT contribuent à la multiplication des contraintes techniques qui pèsent sur les collectivités territoriales...

Note en cours de parution

---